



**COMMUNE  
D'EPIAIS-RHUS  
(95810)**

Date de convocation :  
21/02/2024

Date d'affichage :  
21/02/2024

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 12  
VOTANTS : 14

**OBJET :**

**Demande de subvention  
auprès du Conseil Régional  
Ile de France « Aide à la  
restauration du patrimoine  
immobilier protégé au titre  
des monuments histo-  
riques » (toiture, porte laté-  
ral, rampe)**

Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 095-219502135-20240312-052024-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 5/2024**

*L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.*

*Etaients présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric CATHELINAUD, Véronique PARENT, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Christian BOUCLY, conseillers municipaux*

*Absents représentés : Christian SCHMUTZ pouvoir à Brahim MOHA, Elodie HARDY pouvoir à Emilie VALETTE*

*Absente : Maëva RESSOUCHES*

*Le quorum est atteint.*

*Mme Véronique PARENT a été désignée secrétaire de séance*

*Vu les travaux urgents à entreprendre sur l'Eglise, classée monument historique depuis 1911, notamment sur la toiture, sur la porte latérale et sur l'accessibilité par la pose d'une rampe d'accès,*

*Vu les visites sur site des services de l'Architecte des Bâtiments de France et du Patrimoine (SDAP) et des services de la DRAC,  
Vu les devis sollicités auprès d'entreprises recommandées par les services du SDAP,*

*Considérant que ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention de la part du Conseil régional Ile de France à hauteur de 20 % du montant HT au titre de « l'Aide à la restauration du patrimoine immobilier protégé au titre des monuments historiques »,*

**Coût estimatif des travaux d'urgence**

Travaux de toiture HT :	19 552.19 €
Travaux porte latérale HT :	6 735,00 €
Pose d'une rampe d'accès HT :	<u>2 060,00 €</u>
Total estimation HT	28 347.19 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix POUR et 2 abstentions (M. Pellé et Mme Fessy),**

**APPROUVE** les travaux d'urgence à entreprendre,  
**SOLLICITE** l'aide du Conseil régional Ile de France au titre du dispositif « aide à la restauration du patrimoine immobilier protégé monuments historiques »

**DIT** qu'une demande de subvention sera également déposée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise et auprès de la DRAC,

**S'ENGAGE** à régler la part communale et la TVA,

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2024

**S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant la notification de subvention,

**S'ENGAGE** à déposer les demandes d'autorisation de travaux auprès des services d'urbanisme

Pour extrait certifié conforme

Le Maire  
Brahim MOHA

